



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Retraites

Question écrite n° 50835

Texte de la question

M. Xavier Pintat attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation sur le niveau des pensions de retraites agricoles actuellement servies. Malgré les mesures de revalorisation en cours, le montant des pensions reste minime s'élevant à 1 412 francs par mois pour les agricultrices et à 2 500 francs par mois pour les chefs d'exploitation ayant cotisé 27 ans et demi. Par conséquent, il lui demande de lui communiquer les mesures qui seront envisagées dans le cadre de la loi sur l'orientation agricole pour garantir une retraite agricole sur la base de 75 % du Smic net et parvenir ainsi à une certaine parité entre les retraites agricoles et ceux du régime général.

Données clés

Auteur : [M. Pintat Xavier](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50835

Rubrique : Mutualité sociale agricole

Ministère interrogé : agriculture, pêche et alimentation

Ministère attributaire : agriculture, pêche et alimentation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 avril 1997, page 1968